

Ressources énergétiques-Politique

aucun système pour amener le pétrole brut de l'Ouest à l'Est du Canada. Le Canada est un des deux pays du monde qui produit suffisamment de pétrole et de gaz pour suffire à ses besoins et l'on a suffisamment mis en garde les gouvernements successifs que nous étions vulnérables si l'on n'aménageait pas un système de transport du pétrole brut de l'Ouest vers l'Est du Canada.

Lorsque je faisais partie du gouvernement de la Saskatchewan, avec mes collègues et la Independent Petroleum Producers Association nous avons incité le gouvernement conservateur de l'époque à construire un pipe-line depuis Montréal. Quand je suis entré à la Chambre des communes en 1962, j'ai fait plusieurs démarches à ce sujet auprès du ministre actuel de l'Énergie, des Mines et des Ressources et de ses prédécesseurs. La Independent Petroleum Producers Association à plusieurs reprises a signalé au gouvernement la nécessité de garantir l'approvisionnement de l'Est Canadien en pétrole.

Pas plus tard que le 28 juin 1973, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déposé le rapport sur l'énergie; à la page 14 de ce rapport on peut lire—et je suppose qu'il représente l'avis du gouvernement—que la menace n'est pas suffisante pour justifier la construction d'un pipe-line reliant l'Ouest à Montréal. Pourtant, quelques semaines plus tard, le 4 septembre, le premier ministre (M. Trudeau) annonçait que le gouvernement favorisait la construction d'un tel pipe-line.

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas: Lorsque le premier ministre parle des projets en vue, comme il l'a fait l'autre soir à la radio, on se demande où ils sont. On nous promet depuis plusieurs années une déclaration sur une politique nationale de pétrole. Je ne connais rien qui ait eu une période de gestation plus longue que la politique pétrolière du gouvernement. Le gouvernement a commencé à élaborer cette politique il y a quatre ans. On nous la promet d'année en année. Nous l'attendons toujours. Le premier ministre dit qu'il va y avoir une conférence nationale du pétrole qui réunira les premiers ministres en janvier. Si les journaux ne mentent pas le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources dit qu'il n'attend rien de plus concret qu'une politique—et je cite—«devenant une réalité en 1974».

Comme substitut à une politique pétrolière, une série de décisions spéciales ont été adoptées pour remédier à une série de crises. Quand certains députés de notre parti ont averti le gouvernement que du pétrole et de l'essence étaient expédiés à l'étranger à cause d'une pénurie aux États-Unis, on n'en a pas tenu compte et nous avons été accusés de recourir à des tactiques alarmistes. Finalement, le gouvernement a imposé une réglementation des exportations. Nous avons signalé que la hausse des prix aux États-Unis permettait aux compagnies pétrolières de réaliser des profits inattendus. Le gouvernement s'est finalement rendu compte de la situation et le 4 septembre, il imposait un gel temporaire des prix ainsi qu'une taxe à l'exportation.

Depuis quelques mois, presque tous les deux jours, nous demandons au ministre de nous dire quelles autres sources pétrolières il se propose d'utiliser si certains pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, notamment les États arabes refusaient de nous fournir des approvisionnements. Ces questions ont été écartées avec des déclarations très optimistes alors qu'on prétendait que tout allait fort bien et qu'il était inutile de s'inquiéter. Nous constatons maintenant qu'aucune des décisions

[M. Douglas.]

importantes concernant une politique pétrolière n'a été prise.

Le ministre n'a pas encore révélé quel sera le barème des prix lorsque le blocage sera supprimé. Il n'a pas encore dit s'il entend établir une société nationale de l'énergie et si tel est le cas, quels seront ses fonctions et ses pouvoirs. Il ne nous a pas encore dit comment il se propose d'exploiter, en collaboration avec les provinces productrices de pétrole, les sables bitumineux et les gisements de schiste; nous ignorons encore quelle sera la position du gouvernement au sujet de l'exploitation de ces dernières grandes réserves de pétrole, une ressource que le Canada doit exploiter si nous ne voulons pas faire face plus tard à une crise encore plus grave de l'énergie.

Qu'on sache exactement pour quelle raison nous faisons face actuellement à une pénurie de pétrole: c'est parce que le gouvernement a négligé d'adopter une politique sur le pétrole et le gaz. Rien ne laisse présager dans l'avenir immédiat qu'il en présentera une à moins que les honorables vis-à-vis ne se décident d'agir beaucoup plus rapidement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Je demande au premier ministre de ne pas attendre jusqu'en janvier avant de tenir...

Des voix: Des élections!

M. Douglas: ... une conférence nationale de l'énergie. Je ne vois pas pourquoi les premiers ministres ne pourraient pas tenir une réunion en décembre. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement ne pourrait pas prendre une décision immédiate quant à la construction d'un pipe-line qui relierait Montréal afin que les travaux commencent le printemps prochain pour se terminer avant la fin de 1975.

Je voudrais commenter brièvement quelques propositions que vient de faire le ministre. Il voudrait établir un office des approvisionnements des ressources énergétiques, qui serait chargé d'attribuer les approvisionnements de pétrole aux grossistes. Nul doute qu'un tel office sera nécessaire et que le gouvernement devra intervenir pour s'assurer que les approvisionnements seront attribués aux régions selon les besoins et distribués équitablement. Les membres de mon parti auraient préféré, naturellement, qu'un mécanisme de commercialisation soit établi. Si le gouvernement avait pris l'avis de l'Office national de l'énergie, si le ministre avait présenté au cabinet la suggestion que l'Office avait faite en avril dernier: qu'une société nationale de l'énergie soit créée, nous ne connaîtrions peut-être pas la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

J'espère qu'au moment de la présentation de cette mesure le ministre sera disposé à nous faire connaître les projets du gouvernement quant à l'allocation des approvisionnements de pétrole afin de réduire au minimum le chômage qui s'ensuivrait nécessairement si les industries ne pouvaient obtenir suffisamment d'énergie. J'espère aussi que le ministre nous informera alors des mesures qu'il se propose de présenter pour s'assurer que les grossistes indépendants recevront eux aussi des approvisionnements.

Le ministre nous a dit dans sa déclaration qu'il verra à ce que les grossistes distribuent équitablement les approvisionnements de pétrole. Mais l'office du contingentement s'assurera-t-il que la distribution se fera équitablement parmi les grossistes? Tout le monde sait que les grossistes indépendants dépendent des sociétés pétrolières indépendantes pour leur pétrole et qu'ils ne peuvent l'obtenir que si les grandes sociétés en ont un excédent.